

Je rétorque. C'est justement parce que l'indult vous accordait plus que notre part de dette, réclamée par vous de la Succursale, que tant de personnes à Montréal étaient d'avis que la Succursale n'avait rien à payer.

6°

“ Enfin, si le Saint-Siège avait voulu que le produit de l'indult de la province de Montréal payât la dette de la Succursale, il l'aurait certainement déclaré soit au Séminaire qui insistait à Rome pour que sa réclamation fût payée, (1) soit aux administrateurs de la Succursale qui croyaient que l'indult soldait leur dette.”

Quant à ce qui regarde les administrateurs de la Succursale, Mgr Paquet pourrait-il soutenir *positivement* ce qu'il avance ? Quant à moi, je serai *positif* dans ce qui suit : Pour être agréable à des personnages éminents que je respecte et que j'aime, pour obéir du reste à la modération que j'ai mise à la base de ma politique universitaire, dans mon rapport à Mgr l'Archevêque

---

(1) En ce temps-là, Mgr Paquet ne songeait pas encore à donner une nouvelle preuve de son amour de la paix et de sa bonne volonté envers la section de l'Université Laval à Montréal.